

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	6	5

Date de la convocation
17/06/2024

Date d'affichage

Objet
Approbation des nouveaux statuts du SPANC 66

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le 03/07/2024
ID : 066-216600015-20240627-2024010-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE L'ALBERE 66480

Séance du :
L'an deux mille vingt-quatre
Et le vingt-sept juin à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc de BESOMBES-SINGLA, Maire

Présents : Marc de BESOMBES-SINGLA, Carles SARRAT, Thérèse BIDARD, François TUBERT, Eddie LABORDE

Absent excusé : Stéphane DOUBIN

Monsieur François TUBERT a été nommé secrétaire.

Délibération n° 2024-010

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SPANC 66

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune de L'ALBERE est membres du Syndicat mixte fermé « Syndicat pour l'assainissement non collectif 66 » dit SPANC66.

Le SPANC66 a par délibération n°09/2024 du 28 mars 2024 modifié ses statuts suite au déménagement du siège conformément à l'article L.5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'article 4 des statuts du SPANC66 fixe désormais le siège dans les nouveaux locaux situés aux Bureaux du Parc, Allée de Barcelone, Bâtiment C à Toulouges.

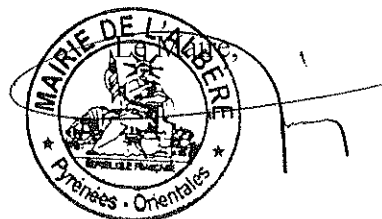
Monsieur le Maire demande à l'Assemblée d'approuver à l'unanimité la modification des statuts du SPANC66

Où cet exposé, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE la modification des statuts du SPANC66 concernant l'adresse du siège à la nouvelle adresse « Bureaux du Parc, Allée de Barcelone, Bâtiment C à Toulouges ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.



Marc de BESOMBES SINGLA

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-préfecture de CERET le
Publication ou notification du